



CANADA

Débats du Sénat

2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE • VOLUME 146 • NUMÉRO 33

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

La formation et le maintien en service
du personnel qualifié

Questions de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 7 mai 2009

LE SÉNAT

Le jeudi 7 mai 2009

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

LA FORMATION ET LE MAINTIEN EN SERVICE DU PERSONNEL QUALIFIÉ

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, selon le dernier rapport du Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation, *L'état des lieux en 2008*, deux Canadiens sur cinq en âge de travailler n'ont pas les compétences nécessaires pour contribuer à une économie basée sur les connaissances. Selon ce même rapport, le Canada est en retard dans la recherche technologique commerciale et l'innovation.

L'une des recommandations du conseil est de former, recruter et conserver les talents de grande qualité au Canada. Toutefois, le gouvernement laisse partir une équipe de chercheurs sur le sida au sud de notre frontière.

Comment le gouvernement va-t-il mettre en œuvre la recommandation d'attirer et de conserver au pays les chercheurs et talents de grande qualité?

[Traduction]

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement et ministre d'État (Aînés)) : Honorables sénateurs, en ce qui concerne le reportage paru dans le *Globe and Mail* sur ce chercheur qui s'intéresse au sida, si le journal avait fait correctement ses recherches et consulté les Instituts de recherche en santé du Canada, il aurait appris que le chercheur en question a reçu un montant très appréciable. De plus, le chercheur a tempéré l'apparente critique qui a fait la une du *Globe and Mail* et fait savoir que, pour sa part, il avait toujours reçu un appui sans réserve du gouvernement. Il a décidé de partir en Floride, mais il a précisé qu'une partie importante de son équipe de recherche resterait au Canada.

• (1450)

Pour répondre à la question précise du sénateur Tardif, je souligne que le gouvernement a lancé de nombreux programmes visant à accroître le niveau de compétence de nos étudiants et aussi à recycler des Canadiens âgés, mais surtout des personnes ayant fréquenté des établissements d'enseignement, non seulement l'université mais aussi les écoles de métiers. Des sommes considérables ont été investies dans ces domaines.

Les bonnes nouvelles abondent également. Divers reportages sont à signaler. Par exemple, un article du *Regina Leader-Post*, je pense, a été publié il y a quelques jours au sujet des bourses d'études supérieures Vanier qui offrent à des doctorants exceptionnels du Canada et de l'étranger 50 000 dollars par année durant une période pouvant aller jusqu'à trois ans pour étudier dans une université canadienne. L'article souligne que la physicienne Elsayed Ali a été attirée au Canada parce que certains des chercheurs les plus éminents de son domaine s'y trouvaient. L'anthropologue Noorjehan Johnson, un étudiant américain, étudiera la participation des Inuits et les changements climatiques à l'Université McGill. Ces étudiants sont venus au Canada parce que nous y offrons des programmes exceptionnels.

La présidente de l'Association des universités et collèges du Canada, Claire Morris, a déclaré que « pour attirer les meilleurs et les plus brillants, il faut être en mesure de faire concurrence aux bourses internationales les plus prestigieuses ». C'est la raison pour laquelle le gouvernement a créé les bourses d'études Vanier : pour

que nous ayons au Canada l'équivalent des bourses Rhodes ou Fulbright, qui existent dans d'autres pays.

Le sénateur Tardif : Permettez-moi de vous lire certains des commentaires contenus dans le rapport dont je viens de parler. « Notre aptitude de régler les problèmes importants pour les Canadiens [...] dépendra de la vigueur de notre assise scientifique et de notre aptitude à innover. » Également, les auteurs ajoutent : « Dans la conjoncture économique actuelle, les marges d'erreur sont réduites alors que les risques et les conséquences des mauvaises décisions augmentent. »

Que fera le gouvernement pour élargir notre base scientifique et accroître notre capacité d'innover? Sera-t-il favorable aux recommandations de ce rapport?

Le sénateur LeBreton : Madame le sénateur peut-elle préciser s'il parle du rapport du Conseil des sciences, de la technologie, et de l'innovation?

Le sénateur Tardif : Oui, en effet.

Le sénateur LeBreton : Cet organisme, bien entendu, a été créé par notre gouvernement.

Le sénateur Tardif : C'est exact.

Le sénateur LeBreton : Le rapport confirme ce que le gouvernement a dit dans sa stratégie sur les sciences et la technologie et appuie les investissements que nous avons faits dans nos quatre derniers budgets; il confirme qu'il est important d'encourager l'innovation dans le monde des affaires pour améliorer la compétitivité de notre économie.

Le sénateur Tardif a oublié de mentionner que, selon le rapport, le Canada se classe premier parmi les pays du G7 et deuxième parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour ce qui est de l'appui à la recherche universitaire fondamentale axée sur les découvertes.

Je répète que notre gouvernement a pris de nombreuses mesures pour améliorer l'innovation dans le monde des affaires; entre autres, il a amélioré la politique sur la concurrence, appuyé le capital de risque, appuyé les partenariats public-privé en matière de recherche axés sur la commercialisation des fruits de la recherche universitaire, accordé des crédits d'impôts pour les investissements dans les technologies de l'information et des communications, la machinerie et l'équipement et amélioré le crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental. Nous donnons un plus grand avantage concurrentiel au Canada et stimulons l'innovation pour créer des emplois et ainsi améliorer notre qualité de vie et renforcer notre économie.

Le rapport signale également les domaines à améliorer. Nous reconnaissons la valeur des constatations du rapport. C'est justement pour obtenir de tels renseignements que nous avons constitué le conseil. Auparavant, le gouvernement se fiait sur une seule personne. Ce nouvel organe composé d'éminents scientifiques de l'ensemble du pays est en mesure de bien conseiller le gouvernement. Nous avons constitué un organe comme celui-là pour pouvoir bénéficier de conseils judicieux. De plus, nous reconnaissons les lacunes qu'il a décelées dans certains domaines, et nous nous efforcerons de les combler.

Le sénateur Comeau : On connaît la suite.

• (1455)

Le sénateur Tardif : C'est très bien de créer une agence qui donnera suite à un rapport, mais les recommandations contenues dans ce rapport doivent être mises en œuvre et l'argent doit être versé, ce qui n'a pas été le cas dans de nombreux projets, comme nous l'avons vu.

Le sénateur LeBreton : En fait, des sommes importantes sont versées. Je viens juste de citer un article de journal. Le sénateur Cowan a posé une question légitime au sujet de l'utilisation des fonds dépensés et du type de programmes mis en œuvre. Il a prononcé un discours au Sénat auquel je répliquerai mardi. Une fois que j'aurai pu énumérer ce que nous avons fait dans le domaine des sciences et de la technologie, peut-être la situation sera-t-elle plus claire et ne sera-t-il plus nécessaire de poser de telles questions.
